Profession : peigneur de chanvre

L'activité du généalogiste consiste à exhumer : des faits, des dates, des noms... Il lui arrive également de ressusciter des mots, de simples mots dont l'usage s'est depuis longtemps perdu et dont plus personne, à l'exception de quelques rares initiés, n'a la connaissance. Je me souviens, par exemple, de ma perplexité lorsque, généalogiste débutant, je découvris que bon nombre de mes ancêtres, du côté de Châteauneuf-Val-de-Bargis (Nièvre), avaient exercé la profession de *ferreur* ou de *ferrandier*. L'un d'eux, notamment, éveillait ma curiosité : Vrain Cendre, *ferreur au chasteau* en février 1709...

Hameau du Moulin, Châteauneuf-Val-de-Bargis (photo de l'auteur)

Ferreur ? Dans mon ignorance, j'imaginais qu'il devait s'agir d'une sorte de forgeron et cela lui conférait déjà une aura particulière au sein de la petite

foule des ancêtres Cendre, composée, pour l'essentiel, de manoeuvres plus ou moins miséreux. Le fait qu'il eût exercé son art dans un château - du moins le croyais-je - ajoutait encore à son prestige ! Je le voyais déjà : solide gaillard échevelé, le torse nu et luisant, les bras noueux, le regard farouche, martelant son enclume jusqu'au soir, entouré et pressé par une troupe de chevaliers en partance pour la Palestine... Mais, peu à peu, le doute s'insinua. Les curés de Châteauneuf utilisaient, pour le qualifier, des mots souvent différents. D'un registre à l'autre, d'une décennie à l'autre, le même individu devenait *fretteur*, *ferteur*, *frotteur* ou *ferrandier*... et parfois même, selon l'orthographe approximative de ce temps, *ferendier* ou *fairteur* ! Et puis, un beau jour de 1732, si je puis dire, la vérité se fit jour grâce à une précision apportée par le curé : mes ancêtres n'avaient été que de modestes... *ferteurs en chanvre* ! La confusion n'était plus possible. Un *ferreur* n'était pas un forgeron ! Quant au *chasteau* espéré, je dus bien vite me résigner à l'idée qu'il ne s'agissait que d'un toponyme, le nom d'un hameau de Châteauneuf.

Quelle: Deutsche Fotothek

Récolte et travail du chanvre en 1695 (Deutsche Fotothek)

La lecture des bons auteurs (de Romain Baron, notamment) mit un point final à mes rêveries : un *ferrandier* était un peigneur de chanvre, plante que l'on cultivait à l'époque pour en tirer de la filasse (et non pour la fumer, précisons-le à l'usage de la jeune génération !). La filasse était ensuite confiée au *tixier*, qui en faisait de la corde et de la toile, et donc du linge.

Au temps de mes lointains ancêtres nivernais, le champ de chanvre - la chènevière - était aussi familier aux villageois que l'est aujourd'hui une gare du RER aux habitants de la banlieue parisienne. Chaque maison avait son champ de chanvre, en patois : sa *chamiée*. Généralement de petite dimension (200 à 300 m²), la chènevière était située à proximité de l'habitation parce qu'elle nécessitait des soins quotidiens et une surveillance étroite : les oiseaux (et notamment les pigeons du seigneur) étaient en effet très friands de chènevis, la graine du chanvre. Or il fallait absolument protéger cette dernière car, rien ne se perdant, elle servait à fabriquer de l'huile d'éclairage. Chez les plus pauvres, l'huile de chènevis remplaçait même, les mauvais jours, l'huile de noix.

Semé en avril-mai, le chanvre arrivait à maturité trois ou quatre mois plus tard, en juillet ou en août. Femmes et enfants en arrachaient alors les hautes tiges jaunissantes (de plus de deux mètres), en commençant par les pieds femelles[1] qui donnaient une filasse plus fine. L'opération se répétait un mois plus tard pour les pieds mâles. Égrenées puis réunies en bottes, les tiges étaient mises à rouir, c'est-à-dire à tremper, lestées par des pierres, dans l'eau d'une mare ou dans un trou creusé à cet effet et à demi empli d'eau, le *routoir*. Cette macération, qui durait plusieurs jours, favorisait la décomposition de la matière gommeuse entourant les fibres textiles de la plante. Au terme de ce processus, dont la durée variait selon la température, on récupérait

Une broie

[1] D'après l'*Agronome* (1764). D'autres publications indiquent au contraire qu'il faut commencer par les pieds mâles.

les bottes pour les mettre à sécher le long des murs, soutenues par des perches. Tout le hameau était alors envahi par les odeurs nauséabondes que produisait le chanvre pourrissant. Ce n'était pas la partie la plus agréable d'un travail par ailleurs fort pénible.

À l'automne, une fois sec, le chanvre femelle était teillé, c'est-à-dire qu'on en enlevait l'écorce. Le chanvre mâle, lui, était brisé par le ferteur à l'aide d'une *broie*, « sorte de chevalet surmonté d'un levier en bois, qui, retombant sur des rainures, hache la plante sans la couper[2] ». Cela se faisait lors de veillées familiales, devant les maisons, et chacun, homme, femme et enfant, contribuait à sa mesure. Les feux de chènevotte (bois du chanvre) organisés à cette occasion donnaient souvent à ces réunions un petit air de fête même il arrivait parfois qu'un début d'incendie y mît un terme.

Un séran

Enfin, avant d'être tissée, la filasse de chanvre passait entre les mains du *ferrandier*. Celui-ci la *sérançait*, c'est-à-dire qu'il la peignait et la démêlait. Pour ce faire, il utilisait un *séran* (ou *serrand*), sorte de brosse métallique qu'on fixait sur un support. Plus on renouvelait l'opération, plus les dents du *séran* étaient fines, plus la filasse obtenue était de qualité. L'activité des ferreurs et autres ferrandiers ne durait qu'une partie de l'année. C'est sans doute la raison pour laquelle ils étaient souvent qualifiés dans les actes de simples manoeuvres. Pourtant, le métier de ferreur s'apprenait : on trouve, dans les archives du Cher, un contrat d'apprentissage établi par un ferteur de chanvre en 1670 (à Saint-Doulchard).

Le *séran*, parfois mentionné dans les inventaires après décès, a-t-il donné son nom au *ferrandier* ? Cela semble vraisemblable. On note, d'une part, un évident air de famille entre les deux mots. D'autre part, le *Dictionnaire du Monde rural* nous apprend que *sérancer* se disait *ferrander* en Sologne et dans

[2] La description est de George Sand dans *La Mare au diable* (1846).

le Blaisois. On en déduira qu'il en était probablement de même en terre nivernaise.

À ma connaissance, la mention la plus ancienne du mot *ferrandier* remonte à 1606 (Champlemy) et la plus récente à 1832 (Varzy). À Champlemy, en 1606 donc, il est question d'un *ferandier des chanvres de ce lieu*, ce qui semble indiquer qu'il s'agissait alors d'une sorte d'agent communal, rémunéré par la communauté d'habitants, à l'image du pâtre ou du vacher en charge des bestiaux des villageois. Au fil du temps, l'activité des peigneurs de chanvre périclita (la culture du chanvre disparut, dans la Nièvre, vers 1900). Tout naturellement, le mot *ferrandier* tomba dans l'oubli... et, avec lui, tout un pan du monde qui fut celui de nos ancêtres.

Philippe Cendron

Article paru dans le n° 130 de *Blanc-Cassis*, bulletin du Cercle généalogique et historique Nivernais-Morvan (deuxième trimestre 2013).